



Endettement personnel et familial

Par **goupil**, le **11/05/2009** à **10:47**

Bonjour, Nous sommes très endettés. Nous sommes redevables d'environ 70 000 euros. Nous avons une hypothèque sur notre maison de 28 000 euros. Celle-ci est évaluée à 20 000 euros. Divers crédits perso nous étouffent. Ceux-ci ont été contractés à la suite de problèmes de santé qui ont fait chuter d'un coup notre niveau de vie alors que je n'avais droit à aucune aide sociale et que je voulais aider mes enfants à terminer leurs études. Aujourd'hui, puisque je suis en invalidité et que mon époux n'a qu'un travail à trois quarts temps, je ne vois pas d'issue. Je voudrais emprunter de quoi rembourser mon hypothèque. Faire don de la maison aux enfants et rallonger le temps de remboursement de mes autres crédits. En fait, les rassembler en un seul, mais mes problèmes de santé sont un frein à mes projets. En tout cas, ce que je voudrais savoir, c'est comment protéger ma maison, il me reste 5 ans de remboursement d'hypothèque. Peut-on tout donner à ses enfants : maison, meubles, voiture, etc. ? Que se passe-t-il quand on a plus rien et toujours des dettes, les enfants en sont-ils responsables ? Merci de me répondre. MMg

Par **Upsilon**, le **13/05/2009** à **16:01**

Bonjour et bienvenue sur notre site. Le souci est que vos créanciers disposent de certaines actions pour récupérer les biens que vous voudriez faire sortir "frauduleusement" de votre patrimoine dans le seul but de diminuer votre patrimoine. Même sans hypothèque, je doute que vous puissiez effectuer cette donation au profit de vos enfants ! Essayez éventuellement de contacter la banque de France pour entamer un dossier de surendettement ?